

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Arrêté du 20 avril 2021 modifiant l'arrêté du 16 décembre 2020 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle du ministère de la culture

NOR : MICB2112519A

Par arrêté de la ministre de la culture du 20 avril 2021, l'arrêté du 16 décembre 2020 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps d'inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle du ministère de la culture est modifié comme suit :

« Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront les 5 et 6 juillet 2021 en région parisienne et en outre-mer. »